

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2025-2026



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

N°16 - publié le 26 novembre 2025



LE DÉPARTEMENT

Ardèche
LE DÉPARTEMENT



COMMISSION DES COMPETITIONS JEUNES

PROCÈS-VERBAL N°17

Réunion électronique du 24/ 11 / 2025

Présents : MOMBARD Martine, REBOULLET Mathilde, BRESSON Claude, BARRE Julien, DE BURINE Luc, GAYFFIER Ludovic, AUBERT Philippe.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Correspondances :

Nous vous rappelons que seules les correspondances émises depuis les messageries officielles (n°affiliation@laurafoot.net) des clubs sont prises en compte par la Commission.

Nous invitons également les clubs à utiliser ces messageries pour leurs échanges.

REGLES DE NOMMAGE DES OBJETS DES MESSAGES :

Objet : CAT-Compétition (Coupe ou championnat, on indiquera le niveau et poule) Date Match N°xxxxxxx – Equipes.

Exemples :

Objet : U15 Coupe PESTRE Tour 1 du 19/10/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

Objet : U15 D2 Poule B du 08/11/2025 Match n° xxxxxxxx CLUB 1 – CLUB 2

HORAIRES

Catégories	Horaire Légal	Plages Autorisées
U7	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U9	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U11	Samedi 10h00	Samedi 09h30-11h00
U13	Samedi 13h30	Samedi 12h30-15h00
U15	Dimanche 10h00	Dimanche 09h30-11h30
U17	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00
U20	Samedi 15h00	Samedi 14h00-16h00

Horaire Légal : C'est l'heure officielle qui est affiché, et qui si aucun club ne se manifeste, sera l'heure de la rencontre.

Horaire Autorisé : C'est l'heure qui nécessite la saisie via FOOTCLUBS par le club recevant modifiant son horaire Légal. L'heure autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres. Dans ce cas, il n'y a besoin ni de l'accord du District, ni du club visiteur.





Horaire négocié : C'est l'horaire qui a été convenu par les 2 clubs par écrit ou par FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission concernée pour accord définitif.

Périodes pour les demandes de modifications des dates de rencontres :

Période Verte : Jusqu'à J-21 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et ne nécessite pas l'accord du club visiteur.

Période Orange : De J-20 à J-13 inclus, l'horaire est à choisir dans la plage horaire autorisée et nécessite l'accord des 2 clubs. La demande doit être faite via FOOTCLUBS et sera validée par la Commission concernée après validation des 2 clubs.

Période Rouge : A partir de J-12, la demande doit être faite par mail à la Commission concernée. La décision de validation reviendra à la Commission au vu du motif sérieux et validé.

En dehors des horaires officiels ou autorisés, les horaires négociés devront être validés par les 2 clubs quelle que soit la période à laquelle la demande a été faite. Dans le cas d'un horaire négocié, même en période verte, l'accord des 2 clubs sera obligatoire.

Les demandes de modifications des horaires doivent être faites via FOOTCLUBS lorsqu'on se trouve en période verte ou orange. Le club visiteur peut solliciter le club recevant pour changer d'horaire. Si accord, le club recevant devra en faire la demande via FOOTCLUBS.

Désormais les demandes de modifications de date et/ou heure des rencontres n'ayant pas accompli le parcours « demande + accord du club sollicité » dans le délai imparti seront rejetées par l'application de gestion. Les clubs recevront une notification de REFUS généré par l'automate. Nous invitons les clubs à suivre le cheminement des demandes et à anticiper le plus possible ces changements. Un appel téléphonique en amont entre clubs devrait faciliter le traitement.

En période hivernale, les rencontres programmées après 14h30 doivent répondre aux exigences de la classification de l'éclairage pour la compétition concernée.

TOURNOIS

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel :

Les tournois ou rencontres organisés avec des équipes étrangères doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à la Ligue (conformément à l'article 176 des Règlements Généraux).

Cette procédure s'applique également aux clubs invités à participer à des tournois ou des rencontres à l'étranger (conformément à l'article 179 des Règlements Généraux).

Demandes autorisation :

Pour toutes les organisations les clubs se référeront aux éléments en ligne sous l'arborescence :
PRATIQUES / TOURNOIS CLUBS / REFERENCE TOURNOIS

Pour présenter les demandes d'autorisation de tournois, les clubs utiliseront et se référeront aux documents en ligne :





DECLARATION :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/09/Demande-autorisation-Tournoi-1.pdf>

REFERENCES :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/2024/10/Reference-tournois-DDAF.pdf>

TOURNOIS AUTORISES :

US VALLEE JABRON :

U7 le 23 Mai 2026,
U9 le 23 Mai 2026,
U11 le 24 Mai 2026,
U13 le 25 Mai 2026.

AS VALLEE DOUX (Futsal):

U11 le 03 Janvier 2026,
U13 le 04 Janvier 2026.

FC ANNONAY (Futsal):

U9 le 10 Janvier 2026,
U11 le 14 Février 2026,
U13 le 15 Février 2026.

FOOT MONT PILAT (Futsal):

U7 le 14 Février 2026,
U9 le 14 Février 2026,
U11 le 15 Février 2026,
U13 le 21 Février 2026.

U7

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

HORAIRE OFFICIEL DES PLATEAUX 10h début des rencontres

Si vous ne pouvez pas organiser le plateau à cet horaire vous avez 2 possibilités :

- Demander à un autre club de l'organiser et en informer la commission des jeunes et l'ensemble des clubs participants.
- Changer l'horaire : dans ce cas vous devez avoir l'accord de l'ensemble des participants, en faisant la demande par la messagerie officielle en mettant en copie la commission des jeunes

RETOUR FICHE PLATEAUX

Vous rendre sur **footclubs** :

Dans la rubrique **Epreuve** ouvrir l'onglet **foot animation loisir**

Puis l'onglet **Agenda** cliquer sur le crayon sur la droite

Cocher les clubs présents descendre ajouter votre fiche plateau et **VALIDER**





AGENDA FOOT ANIMATION sa mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs)

Prochains Plateaux : Samedi 06 Décembre 2025 à 10h00.

U9

Responsable : Martine MOMBARD, Mob : 06 14 79 84 22.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

HORAIRE OFFICIEL DES PLATEAUX 13h30 début des rencontres

Si vous ne pouvez pas organiser le plateau à cet horaire vous avez 2 possibilités :

- Demander à un autre club de l'organiser et en informer la commission des jeunes et l'ensemble des clubs participants .
- Changer l'horaire : dans ce cas vous devez avoir l'accord de l'ensemble des participants , en faisant la demande par la messagerie officielle en mettant en copie la commission des jeunes

RETOUR FICHE PLATEAUX

Vous rendre sur **footclubs** :

Dans la rubrique **Epreuve** ouvrir l'onglet **foot animation loisir**

Puis l'onglet **Agenda** cliquer sur le crayon sur la droite

Cocher les clubs présents descendre ajouter votre fiche plateau et **VALIDER**

AGENDA FOOT ANIMATION sa mise à jour se fait en temps réel merci de le consulter le mardi avant chaque plateau (retrait ou ajout d'équipe, changement de lieu de plateau, modification d'horaire après accord de l'ensemble des clubs)

Prochains Plateaux : Samedi 06 Décembre 2025 à 13h30.

U11

Responsable : Julien BARRE, Mob : 06 49 63 12 81.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 10h00.

Les calendriers U11 sont en ligne pour l'ensemble des niveaux de pratique Avenir, Promotion, Espoirs et Bourgeons. Les plateaux non noués ces derniers samedis pourront être reprogrammés à l'initiative des clubs sur les dates libres.

PREPARATION PHASE PRINTEMPS :

Nous enregistrons dès maintenant les desideratas des clubs pour le déroulement de la 2^e phase de la saison qui débutera le 28 février 2026. Les clubs souhaitant inscrire de nouvelles équipes, faire évoluer leurs équipes à des niveaux différents de celui de la 1^{ère} phase feront parvenir leurs souhaits avant le 20 décembre 2025 par mail officiel du club, à la commission des Jeunes.





Prochains Plateaux : Samedi 06 Décembre 2025 à 10h00.

U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55 (**joignable hors horaires de bureau**)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Festival PITCH U13 et Coupe Koesio Charles André :

Les tirages des prochains tours sont diffusés sur le site du District. Ils se joueront le samedi 13/12/2025 à 13h30.

Feuilles de résultats et de licences manquantes pour la Charles André (mail envoyé au club) : BERG HELVIE

Pour le 2^{ème} tour de la coupe Koesio Charles André et suite à la parution du PV n° 6 de la Commission des Règlements – dossier n° 13, l'équipe ESV26 2 (1^{ère} au classement) et l'équipe RCF 07 5 (2^{ème} au classement) sont remplacées respectivement dans leur poule par Es Beaumontéléger 2 (3^{ème} au classement) et FC Eyrieux Embroye 3 (4^{ème} au classement).

Les nouvelles constitutions de poules sont donc les suivantes :

POULE 6	POULE 7
A.S.V.M 3	E.S. Beaumonteleger 2
A.S. St Marcelloise 3	E.S. Beaumonteleger 4
F.C. Eyrieux Embroye 3	Fc Royans Vercors 1
Hostun 1	Union Sportive Beauf 1

Un mail a été envoyé à tous les clubs concernés.

1^{ère} Phase D1 & D2 (Excellence) :

RAPPEL : La LAURA Foot retiendra 7 équipes D1 issues de notre District pour la compétition CRITERIUM U13 qui débutera le 28 Février 2026.

Samedi 22/11/2025 : retour FMI ➔ 100 % ! Merci aux clubs !

1^{ère} Phase de D3 à D6 (Promotion d'Excellence et 1^{ère} Division) :

Samedi 22/11/2025 : retour des feuilles de matchs hors report de rencontre

- ➔ D3 : 95 % ! Juste une manquante
- ➔ D4 : 100 % ! Bravo !
- ➔ D5 : 96 % ! Juste une manquante
- ➔ D6 : 96 % ! 3 manquantes



Attention : Il ne s'agit pas de retours FMI mais bien des feuilles de matchs ; il y a encore certains clubs qui font des feuilles de matchs papiers...

Félicitations à toutes et tous pour ces retours dans les délais.

U15

Responsable : Luc de BURINE, Mob : 06 89 55 99 95.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaires de pratique : Dimanche 10h00.

Coupe JP QUINTIN :

1/8é de finales programmées le 25/01/2026. Le tirage est en ligne.

Coupe Gilbert PESTRE :

2é Tour : La rencontre FC BG VALENCE 2 – RCF 4 se jouera le 07/12/25 (nouvelle date).

La rencontre US MOURS 3 - Ent FCC SASA USSM se jouera le 07/12/25 (nouvelle date).

Tour de cadrage : Compte tenu du report des rencontres non jouées le week end des 15 et 16 Novembre le tour de cadrage de la Coupe Gilbert PESTRE est programmé le 18/01/2026.

U15D1 : Les rencontres non jouées le week-end des 15 et 16 Novembre 2025 sont reprogrammées le dimanche 14 Décembre 2025.

U15D2 Poules A et B : Les rencontres non jouées le week-end des 15 et 16 Novembre 2025 sont reprogrammées le dimanche 14 Décembre 2025.

U15 Brassages :

En raison des modifications apportées à la suite du report des rencontres du week end des 15 et 16 Novembre 2025 les clubs sont priés de consulter les nouvelles programmations dans FOOTCLUB.

Compte de report des rencontres non jouées lors du week end des 15 et 16 Novembre et journées précédentes, la dernière journée (N°9) du 07 Décembre 2025 des poules **A, C, D, E, F, G, H et I** est reportée au Dimanche 14 Décembre 2025.

U17

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.





Coupe VIVIER BOUDRIER : La rencontre JS VINEZAC / ASSAF 1 est programmée le 29/11/2025 en attente retour Commission de Discipline, et la rencontre US MONTELIER 1 / Ent CHOMERAC est programmée le 13/12/2025.

Le tirage du 2-ème tour, programmé le 29 novembre, est en ligne. Certaines rencontres se joueront le 13 décembre en raison de rencontres de championnat reportées qui doivent impérativement se jouer aux dates fixées.

U17 D1 :

Rencontre du 27/09/2025 :

US DAVEZIEUX VIDAL 2 / CHAVANAY est reportée au 20/12/2025.

Rencontre du 08/11/2025 :

OL CENTRE ARDECHE / FC MUZOLAIS est reportée au 20/12/2025.

Rencontre du 15/11/2025

FC MUZOLAIS / AS CHAVANAY est reportée au 17/01/2026.

U17 D2 :

Poule A - Rencontres du 27/09/2025 :

GFHT / AS VAL D'AY est reportée au 20/12/2025,

AS ST MARCEL VAL / Ent BOULIEU BOURG ARG est reportée au 13/12/2025.

Poule A - Rencontres du 15/11/2025

AS CORNAS 1 / AS ST MARCELLOISE 1 est reportée au 29/11/2025.

FOOT MONT PILAT / GF HERMITAGE TOURNON est reportée au 24/01/2026.

ANNONAY FC / Ent BOULIEU BOURG est reportée au 24/01/2026.

OL SALAISE RHODIA / US VAL D'AY est reportée au 24/01/2026.

Poule B - Rencontre du 27/09/2025 :

US MONTELMAR / Ent ACE ECA est reportée au 13/12/2025.

Poule B - Rencontre du 15/11/2025

FC RHONE VALLEE / US MONTELMAR est reportée au 17/01/2026.

OL CTRE ARDECHE 2 / AS SUD ARDECHE FOOT 3 est reportée au 13/12/2025.

ASF PIERRELATTE / AS VEORE MONTOISON est reportée au 29/11/2025.

U17D2 Poule B: Suite à une erreur technique de l'application de gestion de la compétition, certaines équipes peuvent apparaître en **FORFAIT GENERAL**. Nous confirmons qu'il n'y a aucun **FORFAIT GENERAL** dans cette Poule.

U17 Brassage :

Poule A - Rencontre du 15/11/2025

Ent US 2 VALLONS ASR / US VAL D'AY est reportée au 29/11/2025

ES NORD DROME / AS CHAVANAY 2 est reportée au 29/11/2025

FC DU CHATELET / Ent BOULIEU BOURG 2 est reportée au 29/11/2025





Poule B – Rencontre du 15/11/2025

Ent ST ALBAN D'AY ROIFF / OL SALAISE RHODIA 2 est reportée au 29/11/2025

US DAVEZIEUX VIDAL 3 / FC PLATEAU ARDECHOIS est reportée au 29/11/2025

Poule C - Rencontre du 15/11/2025

Ent ASD FCCBG USP / FC BREN est reportée au 29/11/2025

Poule D - Rencontre reportée du 01/11/2025

US ST JUST ST MARCEL / AS BERG HELVIE est reportée au 29/11/2025

Poule E - Rencontre du 15/11/2025

FC EYRIEUX EMBROYE 2 – MONTELIER US 1 est reportée au 29/11/2025

Poule G - Rencontre du 20/09/2025 :

Ent VALLON RUOMS / JS LIVRON 2 est reportée au 29/11/2025.

Poule G - Rencontre du 15/11/2025

CHATEAUNEUF DU RHONE OC / US BAS VIVARAIS est reportée au 06/12/2025

Ent CHOMERAC / FC MONTELMAR est reportée au 06/12/2025

Les deux rencontres de cette poule devront se jouer absolument à cette date.

IMPORTANT : La dernière journée (Journée 9) de cette poule G se jouera le 13/12/25. Règlementairement, toutes les rencontres de la dernière journée doivent se jouer le même jour.

FORFAIT : JS LIVRON 2 (Poule G Journée 08)

U20

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Horaire de pratique : Samedi 15h00.

RAPPEL : Les FMI ou feuilles de rencontres papier doivent être transmises dans les 24h qui suivent la fin de rencontre.

U20 - Coupe G. ETIENNE : Le tirage du deuxième tour est ligne.

Informations U20D1 :

Les clubs sont priés de prendre en compte l'information ci-dessous :

Entente US DAVEZIEUX - ES BOULIEU, Entente US MONTELIER -FC CHABEUIL, Entente AS BERG HELVIE - OL RUOMS :

Toutes les rencontres de ces équipes seront désormais rétablies dans l'application pour la gestion des compétitions. Les FMI sont applicables pour toutes les rencontres de ces ententes.





U20D1 :

Rencontre du 01/11/2025

OL SALAISE RHODIA / US MOURSOISE est reportée au 20/12/2025.

Rencontre du 08/11/2025

FC MUZOLAIS / OL SALAISE RHODIA est reportée au 17/01/2026.

U20D1 - Rencontre du 15/11/2025

ST CYR FCF / ASF PIERRELATTE est reportée au 20/12/2025.

Ent SARRAS SPORTS / US DAVEZIEUX VIDAL au 20/12/2025.

U20D2 :

Poule A - Rencontre du 15/11/2025

US PORTES HTES CEVENNES / ES BEAUMONTELEGER est reportée au 17/01/2026.

Poule B - Rencontre du 15/11/2025

ANNONAY FC / FC DU CHATELET est reportée au 24/01/2026.

ES NORD DROME / US VAL D'AY est reportée au 17/01/2026.



COMMISSION DES ARBITRES

PROCÈS-VERBAL N° 17

PERMANENCE ARBITRALE DU WEEK-END DES 29 & 30/11/2025

- **BRUNEL Nicolas (06.70.31.54.43)**. Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

REMERCIEMENTS AUX CLUBS

La CDA remercie chaleureusement les clubs de l'AS BERG HELVIE et du FC LARNAGE SERVES pour l'accueil réservé à nos arbitres lors des réunions techniques de novembre.

FOOT DIVERSIFIÉ

La commission vous informe que si certains arbitres souhaitent se porter candidats pour officier sur le championnat foot diversifié, nous les invitons à envoyer un mail sur la boîte mail arbitres.

Cela ne concerne pas les arbitres qui ont déjà répondu « oui » via le formulaire Google en début de saison.

Attention il faut avoir réussi les tests physiques pour pouvoir arbitrer le foot diversifié.

Pour rappel, cette compétition se déroule exclusivement en semaine et proche de valence.

RAPPEL AUX ARBITRES

Nous entrons dans la période hivernale, et nous vous demandons à tous de respecter les consignes rappelées lors de l'Assemblée Générale.

- La couleur du sous-maillot doit être identique à la couleur dominante des manches du maillot. Cette règle s'applique également au gardien de but.
- Le port de collants est autorisé uniquement en période de grand froid, aussi bien pour les joueurs que pour les arbitres et doit être de la même couleur que le short ou que la partie inférieure de ce dernier.

La Commission rappelle que tout manquement à ces consignes entraînera l'application du règlement intérieur.

Merci à tous pour votre vigilance et votre professionnalisme.

DATES FIA 2025/2026

La prochaine session de formation d'arbitres (adultes et jeunes) aura lieu au siège du district (101 rue du 8 mai 1945 – 07500 GUILHERAND GRANGES, les :

- **Samedi 13 décembre 2025**
- **Samedi 20 décembre 2025**
- **Lundi 22 décembre 2025**





Cette formation se déroulera en externat.

Toutes les modalités d'inscriptions seront précisées lors de votre inscription via la Ligue et le Portail Club.

CALENDRIER PROVISIONNEL TECHNIQUE SAISON 2025/2026

Dates	Intitulé	Lieu	Horaires
DÉCEMBRE			
Samedi 6	Recyclage AA	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00
Samedi 13	FIA (Jour 1)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 18:00
Samedi 20	FIA (Jour 2)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 18:00
Lundi 22	FIA (Jour 3)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 18:00
JANVIER			
Samedi 17	Recyclage D1/D2	St Péray et DDAF	8:00 – 18:00
Samedi 24	Recyclage D3	St Péray et DDAF	8:00 – 18:00
Samedi 24	Rattrapage Test Physique	St Péray	9:00
Samedi 31	Recyclage JAD	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00
Samedi 31	FIA (Séance 7)	Guilherand Granges (DDAF)	13:30 – 17:30
FÉVRIER			
Samedi 7	Recyclage D4	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00
Lundi 16	FIA (Jour 1)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 18:00
Mercredi 18	FIA (Jour 2)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 18:00
Jeudi 19	FIA (Jour 3)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 18:00
Samedi 28	Recyclage JAD	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00
Samedi 28	FIA (Séance 7)	Guilherand Granges (DDAF)	13:30 – 17:30
MARS			
Samedi 14	Recyclage (toutes catégories)	Guilherand Granges (DDAF)	8:00 – 13:00



AVRIL

Vendredi 24	FIA (Séance 8 – Adultes)	Guilhaerand Granges (DDAF)	19:00 – 23:00
--------------------	--------------------------	----------------------------	---------------

MAI

Vendredi 22	FIA (Séance 8 – Jeunes)	Guilhaerand Granges (DDAF)	19:00 – 23:00
--------------------	-------------------------	----------------------------	---------------

Merci d'en prendre note.

RECYCLAGE ARBITRES ASSISTANTS

Les Arbitres Assistants Spécifiques sont conviés à leur recyclage annuel.

Date : Samedi 6 Décembre 2025

Lieu de rendez-vous : Stade à Guilhaerand-Granges (à définir – Mistral ou Combes)

Heures : 8h00 – 13h00

Le recyclage commencera sur le terrain puis continuera en salle au siège du District Drôme Ardèche de Football.

Baptiste vous confirmera dès que possible le stade où s'effectuera le recyclage.

Merci de prévoir le nécessaire de toilettes, tenue sportive adaptée aux conditions météorologiques, stylo (pour le questionnaire annuel).

La présence à l'ensemble du recyclage est obligatoire. Si vous êtes inapte médicalement, votre présence reste obligatoire.

En cas d'indisponibilité à cette date, vous serez automatiquement convoqué à la séance de rattrapage (samedi 14 mars 2026). Merci de transmettre votre justificatif d'absence / certificat médical à Baptiste :

bprotoy@drome-ardeche.fff.fr et copie à la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr dans les plus brefs délais. Ceci à des fins évidentes d'organisation.

Si vous êtes absent le samedi 6 décembre, sans avoir prévenu, votre club sera imputé de 25€ et votre note comportement sera réduite de 10 points (conformément à notre RI).

Liste des arbitres convoqués :

ABACHKIA Saber
AIT BTAL Najim
AJJANI Rachid
AROUÏ Hamouda
BENJEDDA Hakim
CHAZALON Émilien
GALOYAN Arthur
PEGUET CERRO Chloé
RODRIGUES DE OLIVEIRA Joao
BEATTIE Eliott
GRASSET Guillaume
HAFSOUNI Maher
HERMANN Magali





LOMBARD Loïc
MERMER Ismail
MONTROT Michaël
PERDRIOLE Raphaël
REBOUL Jean-Pierre
ROUBI Frédéric
ZOUINE Khalid

ABSENCE DE DERNIERE MINUTE

Comme annoncé à l'Assemblée Générale, chaque fois qu'un arbitre est absent (hors indisponibilité règlementaire), l'arbitre devra envoyer un justificatif pour son absence dans un délai de 7 jours. Le document doit être envoyé sur la boîte mail arbitre, sinon l'application du règlement intérieur sera faite.

RAPPEL AUX SECRETAIRES ET CORRESPONDANTS DE CLUBS

Pour toute modification de vos rencontres (changement de terrain, changement d'horaire, report ou annulation, etc.....) merci de prendre contact directement et verbalement avec le ou les arbitres désigné(s) afin de les en informer (le listing des arbitres est à votre disposition sur la boîte mail des clubs).

CONTACT COMMISSION EN ARBITRAGE

La commission d'arbitrage vous informe que pour tout contact, que ce soit concernant les arbitres ou les clubs, il convient d'utiliser uniquement l'adresse mail suivante :

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

COURRIERS DES ARBITRES

- **MACCHI Anthony** : Courriel lu et noté
- **EL METTALSSI Hameza** : Courriel lu et noté
- **BRET Vincent** : Courriel lu et noté
- **HAMMADI Amine** : Courriel changement de mail lu et noté
- **KEM Benoit** : Courriel changement de mail lu et noté
- **BEJAOUI Farah** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **PAYEN Robin** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **AZIAGNON Marc-Elie** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **ROUBI Frédéric** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **BAZRI Farid** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **DUCOL Clément** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.





- **LAURENT Hugo** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.
- **AMROUNE Samir** : Envoi d'un Certificat Médical. Bon rétablissement.

COURRIERS DES CLUBS

- **FC TURQUOISE** : Courriel lu et noté

SECTION LOIS DU JEU

Aucune réception

Président CDA
Nicolas BRUNEL



LE DÉPARTEMENT

